



# L'ACUPUNCTURE?



**Christiane Rainville**

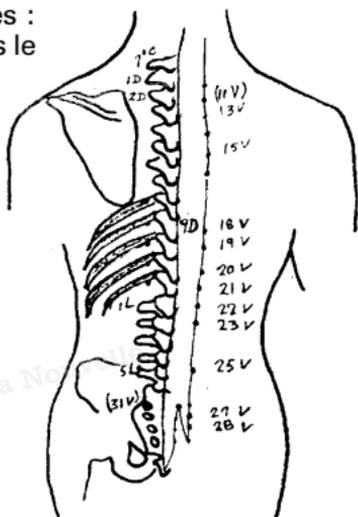
B. Sc., Ac.

Membre de l'Ordre  
des acupuncteurs  
du Québec

## LES POINTS « SHU » (1<sup>ère</sup> partie)

Les points « Shu » ou assentiment sont tous situés dans le dos, sur le méridien Vessie, chaque côté de la colonne. Ils se nomment « assentiment » car ils sont « yes-men », ils exécutent illico ce qu'on leur demande : tonifier ou disperser. Ils servent aussi au diagnostic énergétique : quand l'organe ou le viscère, auquel ils sont reliés est troublé, ils deviennent douloureux à la pression. Ils traitent aussi l'organe des sens qui correspond à l'organe ou viscère sur lequel ils agissent (ex. : les yeux, par le point « Shu » du foie, l'oreille par le point « Shu » du rein). Ils sont particulièrement indiqués pour les dysfonctions dues à des causes externes : froid, chaleur, vent, sécheresse, humidité. Voyons le champ d'action de ces points :

Points « Shu »	Organes-viscères
13V	Poumon (nez)
14V	Maître du coeur (aorte et péricarde)
15V	Coeur (goût - langue)
18V	Foie (yeux)
19V	Vésicule biliaire
20V	Rate et pancréas (toucher - peau)
21V	Estomac
22V	Fonction « Trois Réchauffeurs »
23V	Reins (oreilles)
25V	Gros intestin
27V	Intestin grêle
28V	Vessie



Approche globale  
30 ans d'expérience

**Nouvelle adresse**  
**65, rue Bowen Sud**  
**Sherbrooke**  
**819 563-4520**

Le 11V est un point de commande générale des os et du dos. Le 31V est un point d'action particulier sur le sciatique. Ces deux points sont très fréquemment employés en acupuncture. Nous verrons la prochaine fois quelques repères visuels pour les points « Shu ». Conservez cette rubrique pour reconnaître leur champ d'action.

(Chronique publicitaire)